

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

LES BONS GESTES POUR LA BIODIVERSITÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Direction Environnement et Paysage

01 39 44 80 80



Choisir des végétaux locaux - Européens :

Chêne, Charme, Prunus, Noisetier, Cornouiller, Fusain, Clématite, etc. et non des espèces asiatiques ou américaines qui peuvent devenir « invasives » (prendre la place des espèces locales et introduire leurs parasites).



CHÊNE



CHARME



PRUNUS



**Avoir 3
niveaux de
végétation**

ARBRES

ARBUSTES

HERBACÉES

LIERRE



**Choisir des végétaux à fleurs et à fruits
étalés dans l'année** pour les insectes,
les oiseaux, etc. : Sorbier, Sureau, Lierre, etc.

SORBIER





Choisir des végétaux variés : haies mixtes ou vives, changer d'espèce à chaque massif ou alignement de végétaux.





Ne pas tailler ou à minima à l'automne,
attendre la fin de cycle des espèces végétales
et animales.

- Tondre l'herbe moins souvent et au plus haut (zones à une coupe par an),
- Tailler les haies à l'automne,
- Laisser les arbres en port libre, les planter en imaginant leur taille adulte.



Réduire l'arrosage :

- Choisir des plantes adaptées au milieu,
- Utiliser des paillages (issus de vos propres tailles) pour conserver l'humidité,
- Réutiliser les eaux pluviales.



Fournir des espaces relais pour les espèces animales : à l'abri des prédateurs, à nettoyer régulièrement,

- Habitat : végétaux, tas, interstices, nichoir fabriqué,
- Abreuvoir : principalement en été et en hiver où l'eau se fait rare,
- Mangeoire : avec aliments adaptés, surtout sans s'interrompre l'hiver.

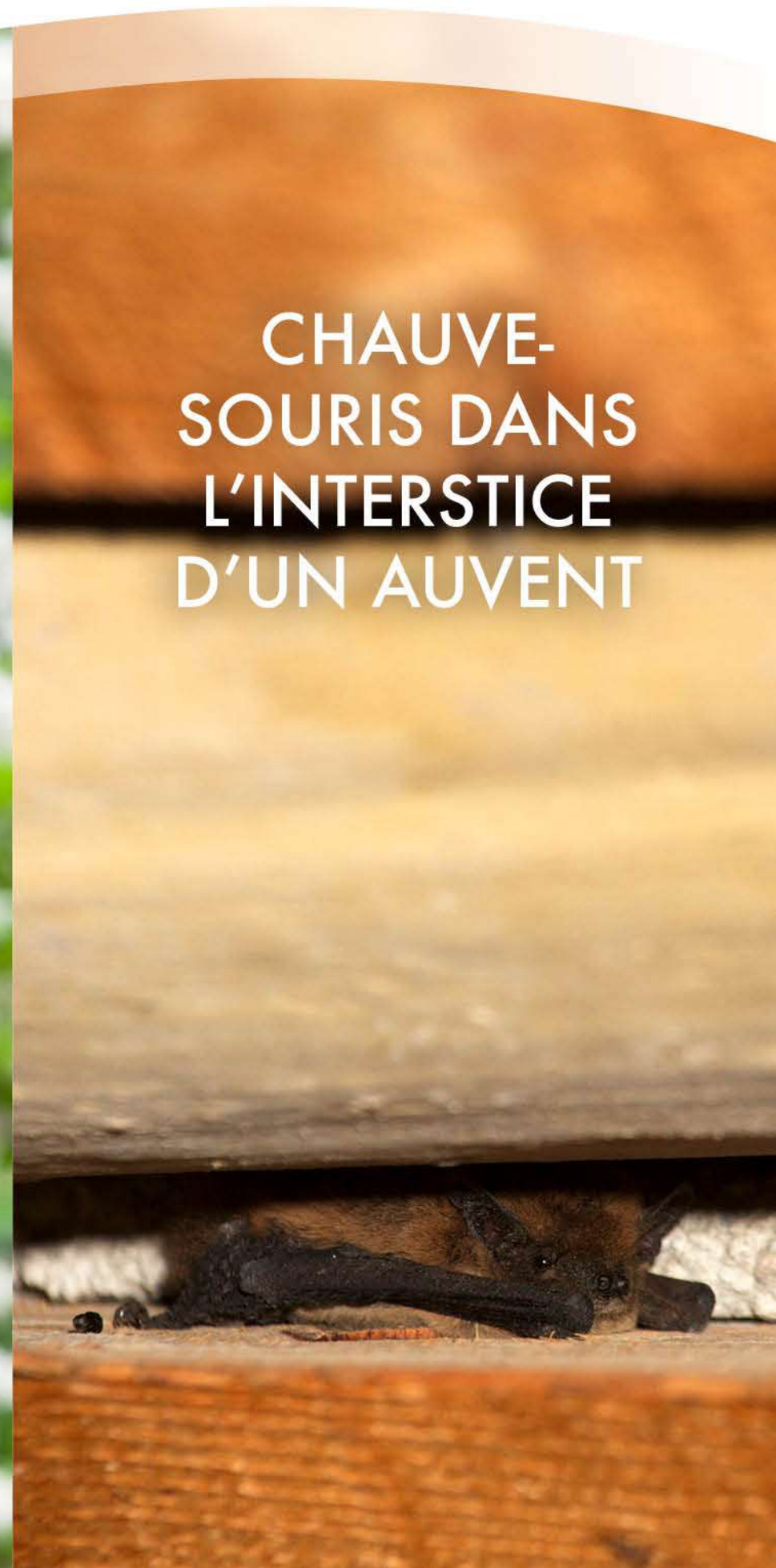
TAS DE
FEUILLES
POUR
HÉRISSON



ABREUVOIR
SUSPENDU



CHAUVE-
SOURIS DANS
L'INTERSTICE
D'UN AUVENT





CAROTTE,
AMARANTE
ET CAMOMILLE



TOMATES ET
OËILLETS D'INDE

Entretenir à la main sans produit chimique
qui tuent bien plus d'espèces que celle qui dérangerait.
Binette, associations de plantes, lutte biologique.

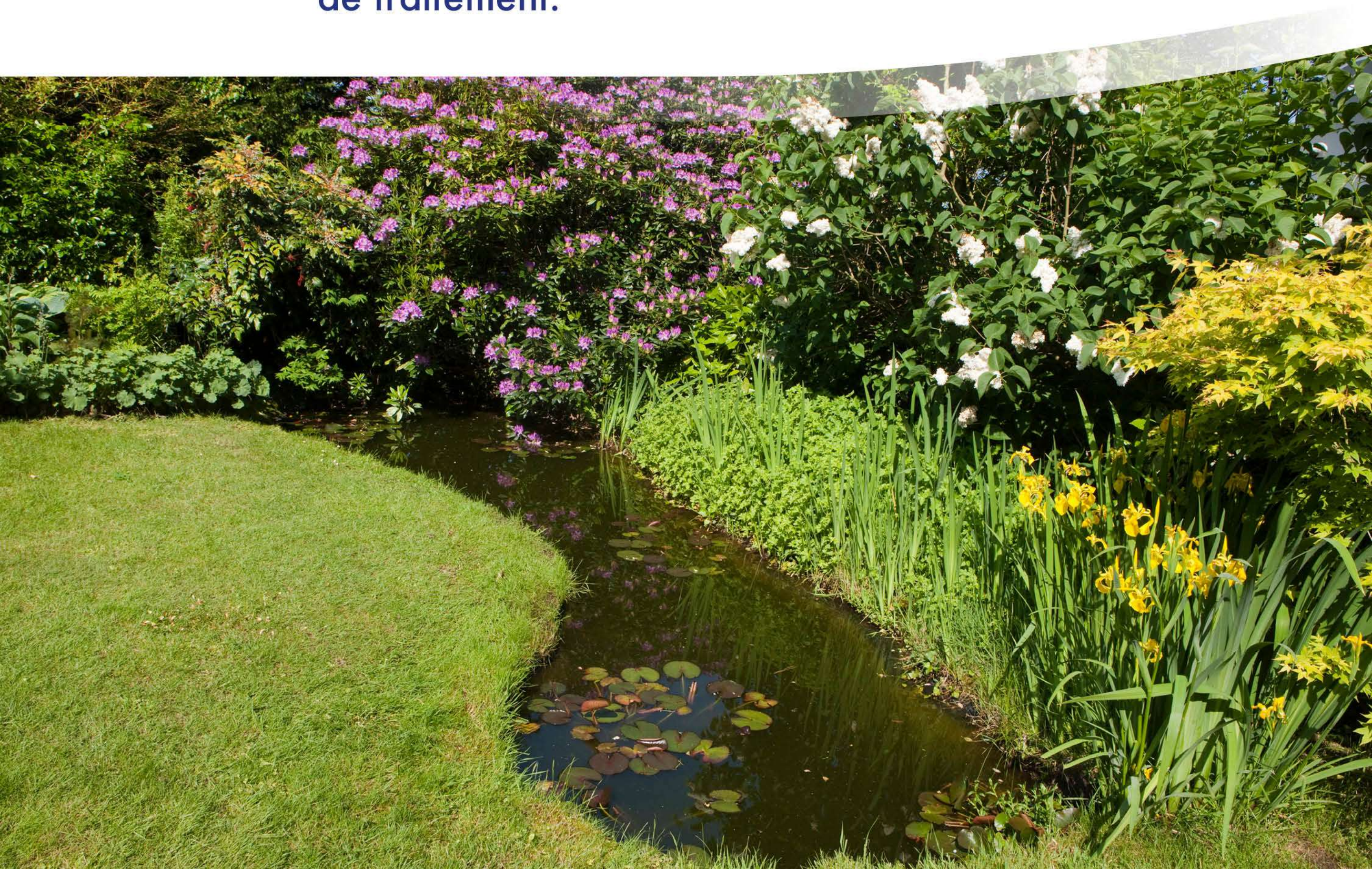


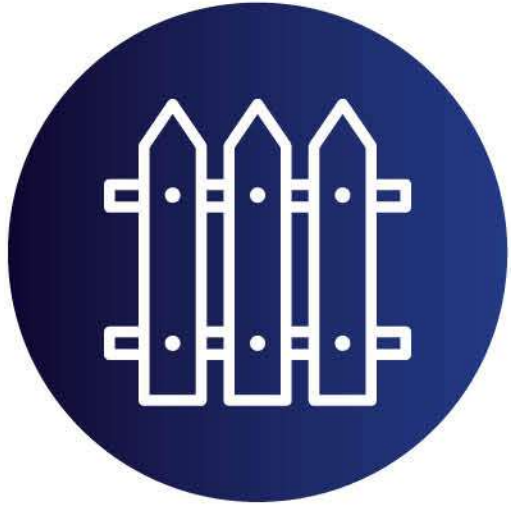
Rendre les eaux pluviales à la terre sur la parcelle :



- Aménager des zones plus humides où se déverse l'eau comme des noues ou des mares (non bâchées),
- Choisir des revêtements qui laissent passer l'eau,
- Dessiner les espaces (verts) avec des strates inondables (pentes et reliefs).

Ne rien déverser via les plaques d'égout, directement reliées aux étangs et rivières sans passer par une station de traitement.





Permettre aux espèces animales de circuler, ne pas clôturer :
planter des haies.

A défaut, choisir des clôtures :

- **Surélevées** (10-15cm),
- Franchissables (grandes mailles),
- Eviter les murets,
- **Créer des passages** (15 x30cm).



Ne pas éclairer à proximité des espaces naturels.

A défaut choisir un **éclairage doux** :

- Orientation : vers le sol - ciblée - le moins haut possible,
- Couleur : au plus chaud (blanc-jaune plutôt que blanc-bleu),
- Intensité : au plus bas,
- Période : extinction de 4-6h, pour les parcs, préférer une lumière faible mais constante aux systèmes à déclenchements réguliers.

